

POLITIQUE D'ENGAGEMENT A LA CERTIFICATION FORESTIERE PAFC

Depuis plusieurs années, la société SEFAC et son partenaire (SEBAC) sont dans une démarche certification qui a permis des avancées significatives dans leurs activités et contribuer ainsi à la gestion durable de leurs concessions forestières à l'Est Cameroun.

Ainsi, la société SEFAC et son partenaire (SEBAC) s'engagent à :

- Mettre tout en œuvre pour continuer de se conformer aux exigences légales (en particulier dans les domaines, forestier, environnemental, social et fiscal) et aux exigences des traités internationaux ratifiées par le Cameroun applicables à ses activités, notamment la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies;
- Se conformer à la norme de gestion forestière durable PAFC Bassin du Congo et aux autres exigences applicables du système de certification PAFC;
- Veiller à l'amélioration continue de son système de gestion forestière durable afin de minimiser les impacts négatifs et d'optimiser les impacts positifs de ses activités forestières sur l'environnement, la santé, la sécurité et sur le développement socioéconomique;
- Mener des audits rigoureux de conformité de l'ensemble des opérations en lien avec cette politique et mesurer les progrès dans les performances environnementales, de santé, de sécurité et de gestion forestière;
- Respecter les droits d'usage légaux et coutumiers des communautés riveraines à travers le Consentement Libre, informé et Préalable (CLIP) dans toutes les étapes de ses concertations avec les communautés locales et peuples autochtones;
- Ne pas utiliser les OGM dans ses activités sylvicoles ;
- S'ouvrir aux mécanismes d'identification et mise en œuvre des mesures d'atténuation appropriées de ses émissions des Gaz à Effet de Serre (GES).
- De gérer de manière responsable ses concessions forestières en mettant en œuvre les actions inscrites dans les plans d'aménagement, en protégeant les sites sensibles ou à fort potentiel écologique;

L'implémentation de cette politique relève de la responsabilité directe du Directeur Général assisté du Responsable Certification et Monitoring. La Direction Générale met en place les ressources humaines, les compétences spécifiques, les infrastructures organisationnelles et les ressources financières pour la mise en œuvre, la tenue à jour, l'amélioration de son système de gestion forestière durable et s'assure du respect scrupuleux de la présente politique.

Fait à Douala, le 05 Juillet 2025(V1)

S.A au Capital de 1 175 000 000F. CFA LONG 146, Rue des Ecoles B.P 942 Douala Tél: 33 42 97 12 / Fax: 33 42 38 79 REPUBLIQUE DU CAMEROU**D**r Alberto SAVIOLO